

**DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE DE PERPEZAC LE NOIR**

Révision du zonage d'assainissement de la commune

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
ET D'AFFICHAGE**

Je soussigné, M. Jérôme SAGNE, maire de la commune de PERPEZAC-LE-NOIR, certifie que l'arrêté du 15/09/2021 N°MA-ARR-2021-027 relatif à la révision du zonage d'assainissement de la commune de PERPEZAC-LE-NOIR :

- a été affiché à la porte de la Mairie (panneau d'affichage extérieur de la mairie) à compter du 16/09/2021 jusqu'au 16/11/2021 inclus ;
- a été publié sur le site internet de la mairie (<http://www.perpezaclenoir.fr>) à compter du 21/09/2021.

L'avis d'enquête publique ayant le même objet :

- a été affiché à la porte de la Mairie (panneau d'affichage extérieur de la mairie) à compter du 16/09/2021 jusqu'au 16/11/2021 inclus ;
- a été publié sur le site internet de la mairie (<http://www.perpezaclenoir.fr>) à compter du 21/09/2021 ;
- a fait l'objet d'une publication dans les annonces légales du journal LA MONTAGNE 19 les 27/09/2021 et 13/10/2021 ;
- a fait l'objet d'une publication dans les annonces légales du journal LA VIE CORREZIENNE les 24/09/2021 et 15/10/2021 ;
- a fait l'objet d'un affichage sur le panneau électronique extérieur de la mairie à compter du 25/09/2021 jusqu'au 15/11/2021 inclus.

Fait à PERPEZAC LE NOIR, le 23/11/2021

